DOCUMENTS DELIVRABLE PAR LE LABORATOIRE DE METROLOGIE EMS

RAPPEL :

La vérification est un ensemble d'opérations établissant, dans des conditions spécifiées, qu'un calibre est conforme à sa norme constructive ou qu'il n'a pas atteint sa limite d'utilisation.
La vérification s'applique donc aux calibres à limites (ex : tampon fileté, tampon lisse etc…)

L'étalonnage est un ensemble d'opérations établissant, dans des conditions spécifiées, la relation entre la valeur nominale d'un étalon et sa valeur réalisée.
L'étalonnage s'applique donc aux étalons utilisés pour calibrer un système de mesure (ex : tampon lisse étalon, bague lisse étalon, cale étalon etc.…

1- DOCUMENTS DELIVRABLES PAR LE LABORATOIRE DE METROLOGIE

1-1 CONSTAT DE VERIFICATION HORS ACCREDITATION

Ce document peut être délivré pour tous les calibres à limites mesurables par notre laboratoire, y compris les étalonnages référencés dans la portée d'accréditation.
Dans le cas des calibres du domaine d'accréditation COFRAC vérifiés hors accréditation, les procédures peuvent être alternatives (nombre de points de mesure différent, incertitude de mesure dégradée dans le cas d'utilisation d'étalon de transfert au lieu de l'étalon de référence).

Les rapports émis hors accréditation COFRAC ne sont par conséquent ni présumés conformes au référentiel d'accréditation ne couverts par les accords de reconnaissance internationaux

1-2 CONSTAT DE VERIFICATION sous accréditation COFRAC

Ce document peut être délivré pour tous les calibres à limites dont l'étalonnage est référencé dans la portée d'accréditation consultable sur le site www.cofrac.fr, accréditation N°2-1842.

L'incertitude de mesurage est dégradée si l'étalonnage ne peut être réalisé dans les conditions de référence utilisées pour l'estimation de l'incertitude optimale.

1-3 CERTIFICAT D'ETALONNAGE sous accréditation COFRAC

Ce document peut être délivré pour tous les étalons dont l'étalonnage est référencé dans la portée d'accréditation consultable sur le site www.cofrac.fr, accréditation N°2-1842.

L'incertitude de mesurage est dégradée si l'étalonnage ne peut être réalisé dans les conditions de référence utilisées pour l'estimation de l'incertitude optimale.